



M. Blanquer favorable à l'abandon du projet des regroupements écoles-collèges

« Les débats ont montré que le sujet n'était pas mûr », a déclaré le ministre de l'éducation, dans un entretien au quotidien « La Croix ». C'était l'un des points les plus polémiques du projet de loi Blanquer, contre lequel bon nombre d'écoles, en milieu rural comme à Paris, se sont mobilisées : le projet d'« établissements publics des savoirs fondamentaux » introduit dans le texte de loi par un amendement La République en marche déposé à l'Assemblée nationale et retiré lors de sa discussion au Sénat, n'a pas les faveurs du ministre de l'éducation.

Ce dernier l'exprime clairement dans l'entretien qu'il a donné à

La Croix, mercredi 29 mai: « Les débats ont montré que le sujet [des regroupements école-collège] n'était pas mûr. (...) Certains l'ont caricaturé. (...) Dans un tel contexte, je préférerais que cette disposition soit écartée », souligne-t-il. Le projet de loi « pour une école de la confiance » doit être examiné en commission mixte paritaire, le 13 juin.